

Bordeaux, Port de la Lune

1. Données sur le bien du patrimoine mondial

1.1 - Dénomination du bien du patrimoine mondial

Bordeaux, Port de la Lune

1.2 - Détails sur le bien du patrimoine mondial

1.3 - Tableau des informations géographiques

Nom	Coordonnées	Bien (ha)	Zone tampon (ha)	Total (ha)	Année d'inscription
Bordeaux, Port de la Lune	44.839 / -0.572	1731	11974	13705	2007
Total (ha)		1731	11974	13705	

1.4 - Carte(s)

Titre	Date	Lien vers source
Bordeaux, Port de la Lune: délimitation du bien lors de son inscription sur la Liste en 2007 - Scale 1 :1500	2007	

1.5 - Site Internet et présence sur les réseaux sociaux (le cas échéant)

- [Office du tourisme de Bordeaux](#)
- [Bordeaux, Patrimoine mondial de l'UNESCO](#)

2. Autres conventions/programmes au titre desquels le bien du patrimoine mondial est protégé (le cas échéant)

2.1 - D'après les informations disponibles, ce bien du patrimoine mondial (en tout ou en partie) est désigné et/ou protégé au titre des conventions/programmes recensés dans le tableau ci-après. Vérifiez et modifiez les données si nécessaires.

		Le bien du patrimoine mondial (en tout ou en partie) est désigné et/ou protégé au titre de la convention/du programme	Le bien du patrimoine mondial (en tout ou en partie) n'est pas désigné et/ou protégé au titre de la convention/du programme
2.1.1	Registre international des biens culturels sous protection spéciale (Convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé)		×
2.1.2	Liste des biens culturels sous protection renforcée (Deuxième Protocole relatif à la Convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé - 1999)		×
2.1.3	Liste des zones humides d'importance internationale (Liste de Ramsar) (Convention relative aux zones humides d'importance internationale (Convention de Ramsar))		×
2.1.4	Réseau mondial des réserves de biosphère L'Homme et la biosphère (MAB)		×
2.1.5	Réseau mondial des géoparc Géoparc mondiaux UNESCO		×

2.2 - Si nécessaire, merci d'inscrire ici vos commentaires sur la question 2.1

2.3 - Vos autorités nationales ont-elles l'intention de demander, le cas échéant, une protection renforcée pour le bien du patrimoine mondial au titre du deuxième protocole relatif à la Convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé (1999) au cours des trois prochaines années ?

Non

2.4 - Vos autorités nationales ont-elles l'intention de faire inscrire le bien du patrimoine mondial (en tout ou en partie) sur la Liste des zones humides d'importance internationale (Liste de Ramsar), le cas échéant, au cours des trois prochaines années ?

Non

2.5 - Vos autorités nationales ont-elles l'intention de désigner le bien du patrimoine mondial (en tout ou en partie) en tant que Réserve pour l'Homme et la biosphère (le cas échéant) au cours des trois prochaines années ?

Non

2.6 - Vos autorités nationales ont-elles l'intention de faire désigner le bien du patrimoine mondial (en tout ou en partie) comme Géoparc mondial UNESCO (le cas échéant) au cours des trois prochaines années ?

Non

2.7 - Indiquez le niveau de coopération au niveau du bien entre les différentes désignations des conventions/programmes pour le bien

2.7.1	Convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé	
2.7.1	Il n'y a aucun contact avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	✘
2.7.2	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial communique occasionnellement avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	
2.7.3	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial communique régulièrement avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	
2.7.4	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial gère également cette désignation/programme.	
2.7.2	Deuxième protocole relatif à la Convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé (1999)	
2.7.1	Il n'y a aucun contact avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	✘
2.7.2	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial communique occasionnellement avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	
2.7.3	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial communique régulièrement avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	
2.7.4	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial gère également cette désignation/programme.	
2.7.3	Convention relative aux zones humides d'importance internationale (Convention de Ramsar)	
2.7.1	Il n'y a aucun contact avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	✘
2.7.2	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial communique occasionnellement avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	
2.7.3	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial communique régulièrement avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	
2.7.4	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial gère également cette désignation/programme.	
2.7.4	Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB)	
2.7.1	Il n'y a aucun contact avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	✘
2.7.2	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial communique occasionnellement avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	
2.7.3	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial communique régulièrement avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	
2.7.4	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial gère également cette désignation/programme.	
2.7.5	Géoparcs mondiaux UNESCO	
2.7.1	Il n'y a aucun contact avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	✘
2.7.2	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial communique occasionnellement avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	
2.7.3	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial communique régulièrement avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	
2.7.4	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial gère également cette désignation/programme.	

2.8 - Ajouter ici les informations sur la coopération avec une autre/ d'autres désignation(s)/programme(s)

2.9 - À votre connaissance, des éléments associés au bien du patrimoine mondial ont-ils été inscrits sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel ?

Non

2.10 - Recensez les éléments associés au bien du patrimoine mondial qui sont inscrits, à votre connaissance, au titre de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

2.11 - À votre connaissance, du patrimoine documentaire associé au bien du patrimoine mondial a-t-il été inscrit au titre du Programme Mémoire du monde ?

Oui

2.12 - Recensez le patrimoine documentaire associé au bien du patrimoine mondial inscrit, à votre connaissance, au titre du Programme Mémoire du monde.

Ecrit de Michel de Montaigne

3. Déclaration de valeur universelle exceptionnelle

3.1 - Déclaration de valeur universelle exceptionnelle adoptée par le Comité du patrimoine mondial

Déclaration de valeur universelle exceptionnelle

Le Port de la Lune constitue un exemple exceptionnel d'échange d'influences sur plus de 2 000 ans, par son rôle de capitale d'une région vinicole de renommée mondiale, et par l'importance de son port dans le commerce régional et international. L'urbanisme et l'architecture de la ville sont le fruit d'extensions et de rénovations continues de l'époque romaine jusqu'au XXe siècle. Les plans urbains et les ensembles architecturaux à partir du début du XVIIIe siècle font de la ville

un exemple exceptionnel des tendances classiques et néo-classiques et lui confèrent une unité et une cohérence urbaine et architecturale exceptionnelles.

Critère (ii) : Bordeaux, Port de la Lune constitue un témoignage exceptionnel d'un échange d'influences sur plus de 2 000 ans. Ces échanges ont apporté à cette ville cosmopolite, à l'époque des Lumières, une prospérité sans équivalent qui lui a offert une transformation urbaine et architecturale exceptionnelle, poursuivie au XIXe siècle et jusqu'à nos jours. Les différentes phases de la construction et du développement de la ville portuaire sont lisibles dans son plan urbain, tout particulièrement les grandes transformations réalisées à partir du début du XVIIIe siècle.

Critère (iv) : Bordeaux, Port de la Lune représente un ensemble urbain et architectural exceptionnel, créé à l'époque des Lumières, dont les valeurs ont perduré jusqu'à la première moitié du XXe siècle. Bordeaux est exceptionnelle au titre de son unité urbaine et architecturale classique et néo-classique, qui n'a connu aucune rupture stylistique pendant plus de deux siècles. Son urbanisme représente le succès des philosophes qui voulaient faire des villes un creuset d'humanisme, d'universalité et de culture.

Du fait de son port, Bordeaux, ville d'échanges et de commerce, a conservé ses fonctions originales depuis sa création. Son histoire est aisément lisible dans son plan urbain, depuis le castrum romain jusqu'au XXe siècle. La ville a conservé son authenticité pour ce qui est des bâtiments et espaces historiques créés au XVIIIe et au XIXe siècle.

La ville de Bordeaux comporte 347 bâtiments classés, visés dans la loi du 31 décembre 1913. La ville historique est protégée par le Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV), adopté en 1988 et révisé en 1998 et 2002. Les structures de gestion pour la protection et la conservation du bien incluent les responsabilités communes des gouvernements nationaux, régionaux et locaux. Les interventions sur les monuments classés doivent avoir le feu vert du ministère de la Culture. Le plan de gestion est élaboré sur la base de quatre grandes orientations : préserver le caractère historique et patrimonial, permettre l'évolution contrôlée du centre historique, homogénéiser les règles d'urbanisme et contribuer à la stature internationale du Bordeaux métropolitain.

3.2 - Recensez les attributs de valeur universelle exceptionnelle de votre bien et évaluez leur état. À titre indicatif, il est conseillé de se focaliser sur environ 5 attributs essentiels (pas plus de 15 en tout).

	Brève identification de l'attribut	Préservé	Compromis	Gravement Compromis	Perdu
3.2.1	La lisibilité de l'histoire de la ville dans son site et son plan urbain qui démontre la manière dont elle a évolué sur une période de 2000 ans ; Le plan romain, Les extensions médiévales, Les travaux des grands intendants au 18ème siècle, Les extensions urbaines depuis le 18ème jusqu'aux boulevards, Les extensions liées aux activités ferroviaires et industrielles du 19ème siècle (Bassins à flot, Bastide, Saint-Jean Belcier).	X			
3.2.2	Les transformations de la ville depuis le XVIIIe siècle jusqu'aux années 1950 fondées sur la tradition architecturale et urbanistique héritée du siècle des Lumières; Les grands tracés urbains (boulevards, cours, ponts), Les perspectives entre les deux rives, Les continuités du développement de la ville sur les deux rives.	X			
3.2.3	L'unité urbaine et architecturale exceptionnelle et la cohérence des monuments et ensembles monumentaux classiques et néo classiques: La morphologie des îlots (géométrie et taille des îlots, cœurs d'îlots, découpage parcellaire), Les variations stylistiques des architectures de pierre (implantation, volumétrie, décors), Les contrastes mettant en valeur l'unité, Les matériaux locaux et traditionnels, La silhouette de la ville, La ville basse et ses émergences, Le fleuve sa courbe, ses berges, sa largeur, La qualité visuelle des quais de la rive gauche, L'harmonie entre les lignes horizontales de la façade des quais et du fleuve	X			
3.2.4	Le rapport fonctionnel au fleuve : le patrimoine portuaire et le patrimoine industriel, le port et les structures associées, Les bâtiments associés à la production, au stockage et l'exportation des vins, Les hangars des quais, Les franchissements (les ponts, passerelle), Le site des Bassins à flot : Les accès à la rade, pontons, accueil des grands voiliers, Les limites du port maritime : le Pont de pierre.	X			
3.2.5	La ville de pierre : les éléments identitaires liés aux matériaux de construction (pierre blonde, les carrières de Gironde, la dimension locale) et au rendu de l'architecture classique et néoclassique (unité, alignement, pérennité, modestie et richesse des ornementsations).	X			
3.2.6	La ville portuaire : les éléments identitaires liés au caractère fluvial et maritime du site (l'utilisation du fleuve, la présence de bateaux, l'accueil des grands voiliers, la fête du fleuve, le marnage, l'espace du fleuve).	X			
3.2.7	La ville du négoce : les éléments identitaires liés au commerce du vin (les chais, les hangars, la fête du vin).	X			
3.2.8					
3.2.9					
3.2.10					
3.2.11					
3.2.12					
3.2.13					
3.2.14					
3.2.15					

3.3 - Commentaires, conclusions et/ou recommandations relatives à la Déclaration de valeur universelle exceptionnelle

4. Facteurs affectant le bien

4.1. Habitat et développement

4.1.1 - Habitat

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- S'applique, positif, négatif, potentiel, intérieure, extérieure

X S'applique			Ne s'applique pas				
	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
Impact	actuel	potentiel	intérieure	extérieure	Décroissant	Stable	Croissant
positif X		X	X	X		→	
negatif X		X					

4.1.2 - Développement commercial

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique			X Ne s'applique pas				
------------	--	--	---------------------	--	--	--	--

4.1.3 - Zones industrielles

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique			X Ne s'applique pas				
------------	--	--	---------------------	--	--	--	--

4.1.4 - Vastes infrastructures et/ou installations touristiques/de loisirs

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- S'applique, positif, actuel, intérieure

X S'applique			Ne s'applique pas				
	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
Impact	actuel	potentiel	intérieure	extérieure	Décroissant	Stable	Croissant
positif X	X		X	X			↗
negatif							

4.1.5 - Installations d'interprétation pour les visiteurs

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- S'applique, positif, actuel, intérieure

X S'applique			Ne s'applique pas				
	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
Impact	actuel	potentiel	intérieure	extérieure	Décroissant	Stable	Croissant
positif X	X		X	X			↗
negatif							

4.1.6 - Précisez, si nécessaire, de quelle manière les facteurs indiqués au point 4.1 affectent le bien d'un point de vue négatif ou positif

De nombreux sentiers et parcours d'interprétation sont aménagés avec balisage de manière à favoriser la découverte du bien à pied et en vélo.

4.2. Infrastructures de transport

4.2.1 - Infrastructures de transport de surface

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- S'applique, positif, actuel, intérieure

X S'applique			Ne s'applique pas				
	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
Impact	actuel	potentiel	intérieure	extérieure	Décroissant	Stable	Croissant
positif X		X	X	X			↗
negatif X		X	X	X			↗

4.2.2 - Infrastructures de transport souterrain

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique			X Ne s'applique pas				
------------	--	--	---------------------	--	--	--	--

4.2.3 - Infrastructures de transport aérien

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- S'applique, positif, actuel, potentiel, intérieure

S'applique	<input checked="" type="checkbox"/> Ne s'applique pas
------------	---

4.2.4 - Infrastructures de transport maritime

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- S'applique, positif, actuel, intérieure, extérieure

<input checked="" type="checkbox"/> S'applique	Ne s'applique pas
--	-------------------

Impact	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
	 actuel	 potentiel	 intérieure	 extérieure	 Décroissant	 Stable	 Croissant
 positif <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
 négatif							

4.2.5 - Effets liés à l'utilisation des infrastructures de transport

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	<input checked="" type="checkbox"/> Ne s'applique pas
------------	---

4.2.6 - Précisez, si nécessaire, de quelle manière les facteurs indiqués au point 4.2 affectent le bien d'un point de vue négatif ou positif

Bordeaux métropole mène actuellement des études préalables à la décision de faire un transport par câble. Le comité local UNESCO Bordeaux (CLUB) a émis un avis versé à la concertation réglementaire. Une étude d'impact patrimonial est envisagée afin de préciser dans quelles conditions cette nouvelle infrastructure peut être compatible. Le schéma de la vie du fleuve a pour objectif de renforcer la navigation fluviale. Il prévoit la création de nouveaux pontons pour faciliter la mobilité fluviale.

4.3. Ouvrages à grande échelle ou infrastructures de services

4.3.1 - Infrastructures hydrauliques

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	<input checked="" type="checkbox"/> Ne s'applique pas
------------	---

4.3.2 - Infrastructures liées aux énergies renouvelables

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

<input checked="" type="checkbox"/> S'applique	Ne s'applique pas
--	-------------------

Impact	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
	 actuel	 potentiel	 intérieure	 extérieure	 Décroissant	 Stable	 Croissant
 positif <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
 négatif <input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			

4.3.3 - Infrastructures liées aux énergies non renouvelables

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	<input checked="" type="checkbox"/> Ne s'applique pas
------------	---

4.3.4 - Installations localisées

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	<input checked="" type="checkbox"/> Ne s'applique pas
------------	---

4.3.5 - Grandes installations linéaires

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	<input checked="" type="checkbox"/> Ne s'applique pas
------------	---

4.3.6 - Précisez, si nécessaire, de quelle manière les facteurs indiqués au point 4.3 affectent le bien d'un point de vue négatif ou positif

Une hydrolienne est installée dans la Garonne. La réglementation interdit la pose de panneaux de récupération d'énergie solaire dans le PSMV et l'autorise sous certaines conditions dans les autres secteurs.

4.4. Pollution

4.4.1 - Pollution des océans

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

Ne s'applique pas

4.4.2 - Pollution des eaux souterraines

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

Ne s'applique pas

4.4.3 - Pollution des eaux de surface

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

Ne s'applique pas

4.4.4 - Pollution atmosphérique

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

Ne s'applique pas

4.4.5 - Déchets solides

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

Ne s'applique pas

4.4.6 - Apport excessif d'énergie

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

Ne s'applique pas

4.4.7 - Précisez, si nécessaire, de quelle manière les facteurs indiqués au point 4.4 affectent le bien d'un point de vue négatif ou positif

4.5. Utilisation/modification des ressources biologiques

4.5.1 - Pêche/collecte de ressources aquatiques

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

Ne s'applique pas

4.5.2 - Aquaculture

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

Ne s'applique pas

4.5.3 - Modification du régime des sols

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

Ne s'applique pas

4.5.4 - Élevage de bétail/pacage d'animaux domestiques

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

Ne s'applique pas

4.5.5 - Production de semences

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

Ne s'applique pas

4.5.6 - Collecte de plantes sauvages à des fins commerciales

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

Ne s'applique pas

4.5.7 - Collecte de plantes sauvages à des fins de subsistance

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

Ne s'applique pas

4.5.8 - Chasse commerciale

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

Ne s'applique pas

4.5.9 - Chasse de subsistance

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

Ne s'applique pas

4.5.10 - Exploitation forestière/production de bois

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

Ne s'applique pas

4.5.11 - Précisez, si nécessaire, de quelle manière les facteurs indiqués au point 4.5 affectent le bien d'un point de vue négatif ou positif

4.6. Utilisation de ressources matérielles

4.6.1 - Exploitation minière

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

Ne s'applique pas

4.6.2 - Exploitation de carrières

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

Ne s'applique pas

4.6.3 - Pétrole/gaz

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

Ne s'applique pas

4.6.4 - Exploitation hydraulique

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

Ne s'applique pas

4.6.5 - Précisez, si nécessaire, de quelle manière les facteurs indiqués au point 4.6 affectent le bien d'un point de vue négatif ou positif

4.7. Conditions locales affectant le tissu physique

4.7.1 - Vent

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

Ne s'applique pas

4.7.2 - Humidité relative

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

Ne s'applique pas

4.7.3 - Température

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

Ne s'applique pas

4.7.4 - Radiation/lumière

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

Ne s'applique pas

4.7.5 - Poussière

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

Ne s'applique pas

4.7.6 - Eau (pluie/nappe phréatique)

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

Ne s'applique pas

4.7.7 - Nuisibles

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

Ne s'applique pas

4.7.8 - Micro-organismes

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

Ne s'applique pas

4.7.9 - Précisez, si nécessaire, de quelle manière les facteurs indiqués au point 4.7 affectent le bien d'un point de vue négatif ou positif

4.8. Utilisations sociétales/culturelles du patrimoine

4.8.1 - Utilisations et associations rituelles/spirituelles/religieuses

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

Ne s'applique pas

4.8.2 - Modifications des valeurs associées à ce patrimoine

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

Ne s'applique pas

4.8.3 - Chasse, récolte et ramassage traditionnels

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	<input checked="" type="checkbox"/> Ne s'applique pas
------------	---

4.8.4 - Perturbations du mode de vie et des systèmes de savoir traditionnels

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	<input checked="" type="checkbox"/> Ne s'applique pas
------------	---

4.8.5 - Identité, cohésion sociale, modifications de la population locale/des communautés

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	<input checked="" type="checkbox"/> Ne s'applique pas
------------	---

4.8.6 - Impacts des activités touristiques/de loisirs des visiteurs

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	<input checked="" type="checkbox"/> Ne s'applique pas
------------	---

4.8.7 - Précisez, si nécessaire, de quelle manière les facteurs indiqués au point 4.8 affectent le bien d'un point de vue négatif ou positif

4.9. Autres activités humaines

4.9.1 - Activités illégales

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	<input checked="" type="checkbox"/> Ne s'applique pas
------------	---

4.9.2 - Destruction délibérée du patrimoine

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	<input checked="" type="checkbox"/> Ne s'applique pas
------------	---

4.9.3 - Entraînement militaire

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	<input checked="" type="checkbox"/> Ne s'applique pas
------------	---

4.9.4 - Guerre

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	<input checked="" type="checkbox"/> Ne s'applique pas
------------	---

4.9.5 - Terrorisme

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- S'applique, négatif, potentiel, extérieure

<input checked="" type="checkbox"/> S'applique	Ne s'applique pas
--	-------------------

	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
Impact	actuel	potentiel	intérieure	extérieure	Décroissant	Stable	Croissant
positif							
négatif <input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			

4.9.6 - Troubles civils

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	<input checked="" type="checkbox"/> Ne s'applique pas
------------	---

4.9.7 - Précisez, si nécessaire, de quelle manière les facteurs indiqués au point 4.9 affectent le bien d'un point de vue négatif ou positif

Dans le cadre du plan Vigipirate des installations de protections sont mises en place de type Bloc stop sur les quais notamment.

4.10. Changement climatique/problèmes météorologiques

4.10.1 - Tempêtes

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	<input checked="" type="checkbox"/> Ne s'applique pas
------------	---

4.10.2 - Inondations

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

<input checked="" type="checkbox"/> S'applique	Ne s'applique pas
--	-------------------

Impact	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
	 actuel	 potentiel	 intérieure	 extérieure	 Décroissant	 Stable	 Croissant
 positif							
 négatif <input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			

4.10.3 - Sécheresses

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	<input checked="" type="checkbox"/> Ne s'applique pas
------------	---

4.10.4 - Désertification

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	<input checked="" type="checkbox"/> Ne s'applique pas
------------	---

4.10.5 - Modification des eaux de l'océan

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	<input checked="" type="checkbox"/> Ne s'applique pas
------------	---

4.10.6 - Températures extrêmes

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	<input checked="" type="checkbox"/> Ne s'applique pas
------------	---

4.10.7 - Autres modifications du climat

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	<input checked="" type="checkbox"/> Ne s'applique pas
------------	---

4.10.8 - Précisez, si nécessaire, de quelle manière les facteurs indiqués au point 4.10 affectent le bien d'un point de vue négatif ou positif

Bordeaux, port de la Lune est vulnérable au risque inondation et le plan de prévention des risques inondations est constamment adapté pour tenir compte des connaissances et prévisions nouvelles.

4.11. Évènements écologiques ou géologiques soudains

4.11.1 - Éruption volcanique

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	<input checked="" type="checkbox"/> Ne s'applique pas
------------	---

4.11.2 - Tremblement de terre

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

Ne s'applique pas

4.11.3 - Tsunami/raz-de-marée

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

Ne s'applique pas

4.11.4 - Avalanche/glissement de terrain

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

Ne s'applique pas

4.11.5 - Erosion et envasement/dépôt

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

Ne s'applique pas

4.11.6 - Incendies d'origine naturelle

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

Ne s'applique pas

4.11.7 - Précisez, si nécessaire, de quelle manière les facteurs indiqués au point 4.11 affectent le bien d'un point de vue négatif ou positif

4.12. Espèces envahissantes/espèces exotiques ou hyper-abondantes

4.12.1 - Espèces transportées

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

Ne s'applique pas

4.12.2 - Espèces envahissantes/exotiques terrestres

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

Ne s'applique pas

4.12.3 - Espèces envahissantes/exotiques d'eau douce

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

Ne s'applique pas

4.12.4 - Espèces envahissantes/exotiques marines

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

Ne s'applique pas

4.12.5 - Espèces hyper-abondantes

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

Ne s'applique pas

4.12.6 - Matériel génétiquement modifié

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

Ne s'applique pas

4.12.7 - Précisez, si nécessaire, de quelle manière les facteurs indiqués au point 4.12 affectent le bien d'un point de vue négatif ou positif

4.13. Gestion et facteurs institutionnels

4.13.1 - Système de gestion/plan de gestion

<input checked="" type="checkbox"/> S'applique		<input type="checkbox"/> Ne s'applique pas					
	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
Impact	actuel	potentiel	intérieure	extérieure	Décroissant	Stable	Croissant
positif <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
négatif							

4.13.2 - Cadre juridique

<input checked="" type="checkbox"/> S'applique		<input type="checkbox"/> Ne s'applique pas					
	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
Impact	actuel	potentiel	intérieure	extérieure	Décroissant	Stable	Croissant
positif <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
négatif							

4.13.3 - Gouvernance

<input type="checkbox"/> S'applique	<input checked="" type="checkbox"/> Ne s'applique pas
-------------------------------------	---

4.13.4 - Activités de gestion

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

<input type="checkbox"/> S'applique	<input checked="" type="checkbox"/> Ne s'applique pas
-------------------------------------	---

4.13.5 - Ressources financières

<input type="checkbox"/> S'applique	<input checked="" type="checkbox"/> Ne s'applique pas
-------------------------------------	---

4.13.6 - Ressources humaines

<input type="checkbox"/> S'applique	<input checked="" type="checkbox"/> Ne s'applique pas
-------------------------------------	---

4.13.7 - Activités de recherche/de suivi à faible impact

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

<input type="checkbox"/> S'applique	<input checked="" type="checkbox"/> Ne s'applique pas
-------------------------------------	---

4.13.8 - Activités de recherche/de suivi à fort impact

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

<input type="checkbox"/> S'applique	<input checked="" type="checkbox"/> Ne s'applique pas
-------------------------------------	---

4.13.9 - Précisez, si nécessaire, de quelle manière les facteurs indiqués comme pertinents au point 4.13 affectent le bien d'un point de vue négatif ou positif

Les évolutions réglementaires permettent de mettre à jour les dispositifs de protection. L'évolution du plan d'actions complémentaire au plan de gestion permet de mieux prendre en compte les enjeux climatiques.

4.14. Autre(s) facteur(s)

4.14.1 - Autre(s) facteur(s)

4.15. Tableau récapitulatif des facteurs

4.15.1 - Tableau récapitulatif des facteurs

Nom	Impact	Origine	Trend
4.1 Habitat et développement			
4.1.1 Habitat			

4.1.4 Vastes infrastructures et/ou installations touristiques/de loisirs							
4.1.5 Installations d'interprétation pour les visiteurs							
4.2 Infrastructures de transport							
4.2.1 Infrastructures de transport de surface							
4.2.4 Infrastructures de transport maritime							
4.3 Ouvrages à grande échelle ou infrastructures de services							
4.3.2 Infrastructures liées aux énergies renouvelables							
4.9 Autres activités humaines							
4.9.5 Terrorisme							
4.10 Changement climatique/problèmes météorologiques							
4.10.2 Inondations							
4.13 Gestion et facteurs institutionnels							
4.13.1 Système de gestion/plan de gestion							
4.13.2 Cadre juridique							
Légende							

4.16. Évaluation des facteurs positifs et négatifs actuels et potentiels

4.16.1 - Evaluation des facteurs négatifs

4.1 Habitat et développement

Nom	Impact			Origine		Évolution
4.1.1 Habitat						

Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur

	Restreinte
<input checked="" type="checkbox"/>	Localisée
	Extensive
	Très répandue

Echelle temporelle - Fréquence du facteur

	Phénomène unique/rare
	Intermittent/sporadique
	Fréquent

<input checked="" type="checkbox"/>	En cours
Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien	
	Insignifiant
	Mineur
<input checked="" type="checkbox"/>	Significatif
	Catastrophique
Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire	
<input checked="" type="checkbox"/>	Capacité haute
	Capacité moyenne
	Capacité faible
	Aucune capacité/aucune ressource
Tendance - Evolution durant les 6 dernières années	
	En baisse
<input checked="" type="checkbox"/>	Statique
	En hausse

Nom	Impact			Origine		Évolution
4.1.4 Vastes infrastructures et/ou installations touristiques/de loisirs						

Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur	
	Restreinte
<input checked="" type="checkbox"/>	Localisée
	Extensive
	Très répandue

Echelle temporelle - Fréquence du facteur	
	Phénomène unique/rare
	Intermittent/sporadique
	Fréquent
<input checked="" type="checkbox"/>	En cours

Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien	
	Insignifiant
	Mineur
<input checked="" type="checkbox"/>	Significatif
	Catastrophique

Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire	
<input checked="" type="checkbox"/>	Capacité haute
	Capacité moyenne
	Capacité faible
	Aucune capacité/aucune ressource

Tendance - Evolution durant les 6 dernières années	
	En baisse
<input checked="" type="checkbox"/>	Statique

En hausse

Nom	Impact			Origine		Évolution
4.1.5 Installations d'interprétation pour les visiteurs						

Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur

	Restreinte
	Localisée
<input checked="" type="checkbox"/>	Extensive
	Très répandue

Echelle temporelle - Fréquence du facteur

	Phénomène unique/rare
	Intermittent/sporadique
	Fréquent
<input checked="" type="checkbox"/>	En cours

Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien

	Insignifiant
	Mineur
<input checked="" type="checkbox"/>	Significatif
	Catastrophique

Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire

<input checked="" type="checkbox"/>	Capacité haute
	Capacité moyenne
	Capacité faible
	Aucune capacité/aucune ressource

Tendance - Evolution durant les 6 dernières années

	En baisse
<input checked="" type="checkbox"/>	Statique
	En hausse

4.2 Infrastructures de transport

Nom	Impact			Origine		Évolution
4.2.1 Infrastructures de transport de surface						

Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur

	Restreinte
<input checked="" type="checkbox"/>	Localisée
	Extensive
	Très répandue

Echelle temporelle - Fréquence du facteur

<input checked="" type="checkbox"/>	Phénomène unique/rare
	Intermittent/sporadique

	Fréquent
	En cours
Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien	
	Insignifiant
	Mineur
X	Significatif
	Catastrophique
Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire	
X	Capacité haute
	Capacité moyenne
	Capacité faible
	Aucune capacité/aucune ressource
Tendance - Evolution durant les 6 dernières années	
	En baisse
X	Statique
	En hausse

Nom	Impact	Origine	Évolution
4.2.4 Infrastructures de transport maritime	 	 	

Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur	
	Restreinte
X	Localisée
	Extensive
	Très répandue

Echelle temporelle - Fréquence du facteur	
	Phénomène unique/rare
	Intermittent/sporadique
	Fréquent
X	En cours

Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien	
	Insignifiant
	Mineur
X	Significatif
	Catastrophique

Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire	
X	Capacité haute
	Capacité moyenne
	Capacité faible
	Aucune capacité/aucune ressource

Tendance - Evolution durant les 6 dernières années	
	En baisse

<input checked="" type="checkbox"/>	Statique
<input type="checkbox"/>	En hausse

4.3 Ouvrages à grande échelle ou infrastructures de services

Nom	Impact	Origine	Évolution
4.3.2 Infrastructures liées aux énergies renouvelables	 	 	
	 	 	

Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur

<input checked="" type="checkbox"/>	Restreinte
<input type="checkbox"/>	Localisée
<input type="checkbox"/>	Extensive
<input type="checkbox"/>	Très répandue

Echelle temporelle - Fréquence du facteur

<input type="checkbox"/>	Phénomène unique/rare
<input checked="" type="checkbox"/>	Intermittent/sporadique
<input type="checkbox"/>	Fréquent
<input type="checkbox"/>	En cours

Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien

<input checked="" type="checkbox"/>	Insignifiant
<input type="checkbox"/>	Mineur
<input type="checkbox"/>	Significatif
<input type="checkbox"/>	Catastrophique

Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire

<input checked="" type="checkbox"/>	Capacité haute
<input type="checkbox"/>	Capacité moyenne
<input type="checkbox"/>	Capacité faible
<input type="checkbox"/>	Aucune capacité/aucune ressource

Tendance - Evolution durant les 6 dernières années

<input type="checkbox"/>	En baisse
<input type="checkbox"/>	Statique
<input checked="" type="checkbox"/>	En hausse

4.9 Autres activités humaines

Nom	Impact	Origine	Évolution
4.9.5 Terrorisme	 	 	

Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur

<input type="checkbox"/>	Restreinte
<input checked="" type="checkbox"/>	Localisée
<input type="checkbox"/>	Extensive
<input type="checkbox"/>	Très répandue

Echelle temporelle - Fréquence du facteur	
<input checked="" type="checkbox"/>	Phénomène unique/rare
<input type="checkbox"/>	Intermittent/sporadique
<input type="checkbox"/>	Fréquent
<input type="checkbox"/>	En cours
Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien	
<input checked="" type="checkbox"/>	Insignifiant
<input type="checkbox"/>	Mineur
<input type="checkbox"/>	Significatif
<input type="checkbox"/>	Catastrophique
Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire	
<input checked="" type="checkbox"/>	Capacité haute
<input type="checkbox"/>	Capacité moyenne
<input type="checkbox"/>	Capacité faible
<input type="checkbox"/>	Aucune capacité/aucune ressource
Tendance - Evolution durant les 6 dernières années	
<input type="checkbox"/>	En baisse
<input type="checkbox"/>	Statique
<input checked="" type="checkbox"/>	En hausse

4.10 Changement climatique/problèmes météorologiques

Nom	Impact			Origine		Évolution
4.10.2 Inondations	<input type="checkbox"/>					

Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur	
<input type="checkbox"/>	Restreinte
<input type="checkbox"/>	Localisée
<input checked="" type="checkbox"/>	Extensive
<input type="checkbox"/>	Très répandue
Echelle temporelle - Fréquence du facteur	
<input checked="" type="checkbox"/>	Phénomène unique/rare
<input type="checkbox"/>	Intermittent/sporadique
<input type="checkbox"/>	Fréquent
<input type="checkbox"/>	En cours
Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien	
<input type="checkbox"/>	Insignifiant
<input type="checkbox"/>	Mineur
<input checked="" type="checkbox"/>	Significatif
<input type="checkbox"/>	Catastrophique
Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire	
<input checked="" type="checkbox"/>	Capacité haute
<input type="checkbox"/>	Capacité moyenne

	Capacité faible
	Aucune capacité/aucune ressource
Tendance - Evolution durant les 6 dernières années	
	En baisse
	Statique
X	En hausse

4.13 Gestion et facteurs institutionnels

Nom	Impact	Origine	Évolution
4.13.1 Système de gestion/plan de gestion	 	 	

Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur	
	Restreinte
	Localisée
X	Extensive
	Très répandue

Echelle temporelle - Fréquence du facteur	
	Phénomène unique/rare
	Intermittent/sporadique
	Fréquent
X	En cours

Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien	
	Insignifiant
	Mineur
X	Significatif
	Catastrophique

Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire	
X	Capacité haute
	Capacité moyenne
	Capacité faible
	Aucune capacité/aucune ressource

Tendance - Evolution durant les 6 dernières années	
	En baisse
X	Statique
	En hausse

Nom	Impact	Origine	Évolution
4.13.2 Cadre juridique	 	 	

Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur	
	Restreinte
X	Localisée

	Extensive
	Très répandue
Echelle temporelle - Fréquence du facteur	
	Phénomène unique/rare
	Intermittent/sporadique
	Fréquent
X	En cours
Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien	
	Insignifiant
	Mineur
X	Significatif
	Catastrophique
Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire	
X	Capacité haute
	Capacité moyenne
	Capacité faible
	Aucune capacité/aucune ressource
Tendance - Evolution durant les 6 dernières années	
	En baisse
	Statique
X	En hausse

4.17. Inscription en série (nationale ou transnationale)

4.17.1 - Si votre bien fait l'objet d'une inscription en série (nationale ou transnationale), identifiez les éléments du bien impactés par chaque facteur

4.18. Évaluation de l'état de conservation au prochain cycle des Rapports périodiques

4.18.1 - Évaluez l'état de conservation de chaque attribut dans environ 6 ans (prochain cycle de soumission des Rapports périodiques).

	Attribut	Préservé	Compromis	Gravement compromis	Perdu
4.18.1.1	La lisibilité de l'histoire de la ville dans son site et son plan urbain	X			
4.18.1.2	Les transformations de la ville depuis le XVIIIe siècle jusqu'aux années 1950	X			
4.18.1.3	L'unité urbaine et architecturale exceptionnelle et la cohérence des monuments	X			
4.18.1.4	Le rapport fonctionnel au fleuve	X			
4.18.1.5	La ville de pierre	X			

5. Protection et gestion du bien

5.1. Limites et zones tampons

5.1.1 - Les limites du bien du patrimoine mondial sont-elles adéquates pour maintenir la valeur universelle exceptionnelle de ce bien ?

Les limites sont **appropriées pour maintenir la valeur universelle exceptionnelle du bien**

5.1.2 - Les limites du bien du patrimoine mondial sont-elles connues et reconnues ?

Les limites **sont connues** par l'autorité de gestion et les communautés locales/propriétaires

5.1.3 - La/les zone(s) tampon(s) du bien du patrimoine mondial est/sont-elle(s) adéquate(s) pour maintenir la valeur universelle exceptionnelle de ce bien ?

Les zones tampons sont **appropriées pour maintenir la valeur universelle exceptionnelle du bien.**

5.1.4 - Les limites de la zone tampon sont-elles connues et reconnues ?

Les zones tampons du bien du patrimoine mondial **sont connues et reconnues par l'autorité de gestion et les communautés locales/propriétaires.**

5.1.5 - Remarques, conclusions et/ou recommandations relatives aux limites et zones tampons du bien du patrimoine mondial

5.2. Mesures de protection

5.2.1 - Désignation des mesures de protection (juridiques, réglementaires, contractuelles, liées à la planification, institutionnelles et/ou traditionnelles).

La ville historique est protégée par le Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV), adopté en 1988 et révisé en 1998 et 2002.

La ville historique est aussi assujettie aux plans suivants :

- Convention ville d'art;
- Plan d'occupation des sols (POS);
- Plan local d'urbanisme (PLU);
- Projet global de renouvellement urbain, 2002 - consistant en orientations stratégiques et en objectifs opérationnels - Plan de développement des transports urbains.

Source: Evaluation des Organisations consultatives, Rapport périodique cycle 2

Commentaire

Le plan de sauvegarde et de mise en valeur a été révisé et le nouveau règlement approuvé en 2022 suite à un inventaire systématique des immeubles. Supprimer la référence au POS qui n'a pas lieu d'être puisque ce sont désormais les Plans locaux d'urbanisme qui sont venus les remplacer.

5.2.2 - Indiquez les législations et autres mesures (réglementaires, y compris en matière d'aménagement du territoire, contractuelles, institutionnelles ou traditionnelles) qui n'apparaissent pas au point 5.2.1 et précisez la catégorie à laquelle elles appartiennent.

2021 / Plan de sauvegarde et de mise en valeur du site patrimonial de Bordeaux / Loi LCAP du 7 juillet 2016 / Périmètre du site patrimonial remarquable /

5.2.3 - Le cadre juridique (à savoir la législation et/ou la réglementation y compris en matière d'aménagement du territoire) est-il adéquat pour maintenir la valeur universelle exceptionnelle du bien, y compris les conditions d'intégrité et/ou d'authenticité, du bien ?

Le **cadre juridique** destiné à maintenir la valeur universelle exceptionnelle incluant les conditions d'authenticité et/ou d'intégrité du bien du patrimoine mondial est **adapté pour assurer une gestion et une protection efficaces.**

5.2.4 - Le cadre juridique (à savoir la législation et/ou la réglementation) est-il adéquat dans la zone tampon pour maintenir la valeur universelle exceptionnelle du bien, y compris les conditions d'intégrité et/ou d'authenticité ?

Le **cadre juridique** de la zone tampon destiné à maintenir la valeur universelle exceptionnelle incluant les conditions d'authenticité et/ou d'intégrité du bien du patrimoine mondial est **adapté pour assurer une gestion et une protection efficaces.**

5.2.5 - Le cadre juridique (à savoir la législation et/ou la réglementation) pour l'environnement général du bien du patrimoine mondial est-il adéquat pour maintenir la valeur universelle exceptionnelle du bien, y compris les conditions d'intégrité et/ou d'authenticité ?

Le **cadre juridique** pour l'environnement général du bien du patrimoine mondial constitue une **base appropriée pour une gestion et une protection efficaces du bien, tout en contribuant au maintien de sa valeur universelle exceptionnelle incluant les conditions d'authenticité et/ou d'intégrité du bien.**

5.2.6 - Le cadre juridique (à savoir la législation et/ou la réglementation) peut-il être appliqué ?

On dispose de **capacités/ressources appropriées** pour faire appliquer les mesures législatives et/ou réglementaires dans le périmètre du bien du patrimoine mondial.

5.2.7 - Indiquez brièvement comment la législation, y compris l'aménagement du territoire et les autres réglementations, fonctionne en pratique.

Le système réglementaire articule les différents dispositifs de protection existant en France et adaptés à la qualité des éléments de patrimoine à préserver et au projet urbain global pour le territoire qui s'appuie sur la connaissance des valeurs de l'existant à conserver et mettre en valeur. La mise en œuvre opérationnelle s'appuie sur l'administration de Bordeaux métropole et des services de l'État. Les autorisations d'urbanisme sont délivrées par les communes.

5.2.8 - Commentaires, conclusions et/ou recommandations relatives aux mesures prises pour protéger le bien du patrimoine mondial

5.3. Système de gestion/Plan de gestion

5.3.1 - Cochez la/les case(s) décrivant le mieux le système de gouvernance et de gestion du bien

Système de gestion public local/national conjoint

Si vous avez choisi « Autre », précisez

5.3.2 - Système de gestion : indiquez quel(s) outil(s) de gestion ci-après est/sont utilisé(s) pour aider à protéger le bien.

Un plan de gestion.

Un plan annuel de travail ou d'activités.

5.3.3 - Décrivez brièvement le système de gestion établi pour votre bien

Le plan de gestion est assorti d'un plan d'actions qui forme un cadre à la fois stratégique et opérationnel. Il décrit synthétiquement les motifs et les enjeux de gestion, les acteurs, les réglementations, les stratégies et mécanismes d'intervention sur le périmètre du bien mais aussi dans sa zone tampon et au-delà. Il met en lumière l'ensemble des processus pour assurer la protection, la conservation, la mise en valeur et la transmission du patrimoine.

5.3.4 - Documents de gestion

Commentaire

Le plan d'actions complémentaire au plan de gestion a été renouvelé dans le cadre d'un projet européen ATLAS WH cofinancé dans le cadre d'un programme

5.3.5 - La Recommandation concernant le paysage urbain historique (2011) a-t-elle été utilisée pour développer les politiques et bonnes pratiques de protection du bien ?

La Recommandation concernant le paysage urbain historique de 2011 a été partiellement utilisée.

5.3.6 - Si la Recommandation concernant le paysage urbain historique (2011) a été utilisée pour ce bien, décrivez brièvement les mesures prises.

Les politiques publiques ayant un effet sur la gestion du bien sont en majorité de compétence métropolitaine. La Recommandation concernant le paysage urbain historique a donc notamment permis d'élargir la vision du plan d'actions complémentaire au plan de gestion à l'échelle métropolitaine et de prendre en compte le regard de chacun des acteurs métropolitains engagés dans l'aménagement de ce territoire afin de repenser le patrimoine comme le produit nécessaire d'une dynamique de transmission.

5.3.7 - Le document d'orientation sur les impacts du changement climatique sur le patrimoine mondial a-t-il été utilisé pour le bien ?

Le document d'orientation sur les impacts du changement climatique a été partiellement utilisé.

5.3.8 - Si le document d'orientation sur les impacts du changement climatique a été utilisé, décrivez brièvement les mesures prises, ainsi que les études effectuées sur les effets du changement climatique sur le bien :

Le document d'orientation sur les impacts du changement climatique a été consulté et une fiche action relative à l'élaboration du Plan d'actions pour l'adaptation au changement climatique figure dans le plan d'actions complémentaire au plan de gestion.

5.3.9 - La Stratégie pour réduire les risques liés aux catastrophes sur les biens du patrimoine mondial a-t-elle été utilisée pour ce bien ?

La Stratégie pour réduire les risques liés aux catastrophes sur les biens du patrimoine mondial a été partiellement utilisée.

5.3.10 - Si la Stratégie pour réduire les risques liés aux catastrophes sur les biens du patrimoine mondial a été utilisée, décrivez brièvement les mesures prises

La Stratégie pour réduire les risques liés aux catastrophes sur les biens du patrimoine mondial a été consultée et deux fiches actions relatives, d'une part, au Plan de prévention du risque inondation (PPRI) de l'agglomération bordelaise et, d'autre part, au Plan de prévention du patrimoine monumental et historique de la ville de Bordeaux figurent dans le plan d'actions complémentaire au plan de gestion.

5.3.11 - Les différents niveaux de l'administration (à savoir national/fédéral, régional/provincial/état, local/municipal, etc.) intervenant dans la gestion du bien du patrimoine mondial sont-ils bien coordonnés ?

Il y a une coordination appropriée entre toutes les entités/tous les niveaux impliqués dans la gestion du bien.

5.3.12 - Le système/plan de gestion est-il adéquat pour maintenir la valeur universelle exceptionnelle du bien ?

Le système/plan de gestion est tout à fait adapté pour maintenir la valeur universelle exceptionnelle du bien.

5.3.13 - Le système/plan de gestion est-il mis en œuvre ?

Le système/plan de gestion est totalement mis en œuvre et son suivi est assuré.

5.3.14 - Existe-t-il un plan de travail/d'action annuel et est-il mis en œuvre ?

Il existe un plan de travail/plan d'action annuel et la plupart des activités sont mises en œuvre.

5.3.15 - Le système de gestion intègre-t-il des mécanismes et procédures formels pour assurer la participation et la contribution des groupes suivants, vivant dans les limites ou à proximité du bien du patrimoine mondial et/ou de la zone tampon, aux décisions de gestion maintenant la valeur universelle exceptionnelle du bien ?

		Sans objet	Pas de mécanismes de participation	Une certaine participation	Participation directe	Participation évolutive à tous les processus de décision pertinents
5.3.15.1	Communautés locales			×		
5.3.15.2	Collectivités locales				×	
5.3.15.3	Propriétaires dans le périmètre du bien et de la zone tampon				×	
5.3.15.4	Peuples autochtones	×				
5.3.15.5	Femmes			×		
5.3.15.6	Autres groupes spécifiques				×	
	Si vous avez choisi « Autres groupes spécifiques », veuillez préciser	Associations, chambres consulaires.				

5.3.16 - Évaluez la coopération/relation entre les gestionnaires/coordonateurs/personnel du bien du patrimoine mondial et les groupes suivants

		Sans objet	Pas de coopération/relation	Faible	Moyenne	Bonne
5.3.16.1	Communautés locales					×
5.3.16.2	Autorités locales/municipales					×

5.3.16.3	Peuples autochtones	X				
5.3.16.4	Propriétaires fonciers					X
5.3.16.5	Femmes					X
5.3.16.6	Jeunes/enfants					X
5.3.16.7	Chercheurs					X
5.3.16.8	Visiteurs locaux/touristes				X	
5.3.16.9	Touristes nationaux/internationaux				X	
5.3.16.10	Secteur touristique				X	
5.3.16.11	Entreprises et industries locales				X	
5.3.16.12	ONG					X
5.3.16.13	Autres groupes spécifiques	X				
Si vous avez choisi « Autres groupes spécifiques », veuillez préciser						

5.3.17 - Évaluez de quelle manière le système de gestion de votre bien contribue à atteindre les objectifs de la Politique pour l'intégration d'une perspective de développement durable dans les processus de la Convention du patrimoine mondial

		Sans objet	Pas de contribution	Contribution limitée	Contribution importante	Parfaite réalisation des objectifs
5.3.17.1	Le système de gestion du bien contribue à l'égalité des genres.			X		
5.3.17.2	Le système de gestion du bien offre des services / avantages à la communauté locale au niveau de l'écosystème (par ex. air, eau, aliments, plantes médicinales).				X	
5.3.17.3	Le système de gestion du bien contribue à l'inclusion sociale et l'équité, en améliorant les opportunités pour tous, indépendamment de l'âge, du sexe, du handicap, de l'origine ethnique ou autre, de la religion, du milieu économique ou de toute autre considération.				X	
5.3.17.4	Le système de gestion du bien intègre une approche fondée sur les droits de l'homme.			X		
5.3.17.5	Le système de gestion du bien contribue à favoriser le développement économique inclusif local et à améliorer les moyens de subsistance.				X	
5.3.17.6	Le système de gestion du bien contribue à la prévention des conflits, en respectant la diversité culturelle dans le périmètre et à proximité des biens du patrimoine.		X			

5.3.18 - Commentaires supplémentaires concernant l'évaluation du système de gestion ci-dessus

5.3.19 - Commentaires, conclusions et/ou recommandations relatives au système/plan de gestion

Le plan d'actions sert de feuille de route pour garantir la cohérence des interventions et des stratégies mises en œuvre. Il est le fruit d'un travail de co-construction avec les services de Bordeaux Métropole et de la Ville de Bordeaux.

6. Ressources financières et humaines

6.1. Financement

6.1.1 - Si vos sources de financement ne correspondent pas exactement à celles indiquées, inscrivez les sommes correspondant au type de financement qui représente votre situation avec le plus de justesse et utilisez la boîte de commentaires pour plus de détails.

		Frais de projets	Frais courants
6.1.1.1	Financement multilatéral (FEM, Banque mondiale, etc.)	0 %	0 %
6.1.1.2	Financement international bilatéral	0 %	0 %
6.1.1.3	Fonds du patrimoine mondial (Assistance internationale)	0 %	0 %
6.1.1.4	Contribution des autres conventions et programmes	0.2 %	0 %
6.1.1.5	Dons internationaux (ONG, fondations, etc.)	0 %	0 %
6.1.1.6	Gouvernemental (national/fédéral)	0 %	0 %
6.1.1.7	Gouvernemental (régional, provincial, État central)	5 %	5 %
6.1.1.8	Gouvernemental (local/municipal)	50 %	20 %
6.1.1.9	Dons nationaux (ONG, fondations, etc.)	0 %	0 %
6.1.1.10	Frais payés par les visiteurs (par ex. entrée, toilettes, parking, camping, etc.)	0 %	0 %

6.1.1.11	Activités commerciales (par ex. merchandising et restauration, permis pour filmer, concessions, etc.)	0 %	0 %
6.1.1.12	Autre	45 %	75 %
		Total 100.2 %	Total 100 %

6.1.2 - Commentez ci-après les autres sources de financement qui ne sont pas indiquées ci-avant

Bordeaux port de la Lune est en grande partie propriété de propriétaires privés. La part de financement privé est donc indiquée dans la rubrique "autres". Le calcul est basé sur le ratio des emprunts publics et privés. La part de l'État vient nuancer le ratio en prenant en compte les subventions.

6.1.3 - Le budget actuel est-il suffisant pour gérer de manière efficace le bien du patrimoine mondial ?

Le budget dont on dispose **est acceptable**, mais **pourrait être augmenté ultérieurement** afin de répondre entièrement aux besoins de la gestion.

6.1.4 - Les sources actuelles de financement sont-elles assurées et ont-elles des chances de le rester ?

Les sources actuelles de financement **sont assurées à moyen terme** et **devraient être assurées pour le long terme**.

6.1.5 - Commentaires, conclusions et/ou recommandations relatives au financement et aux infrastructures

6.1.6 - Estimez la participation des hommes et des femmes à la gestion, la conservation et l'interprétation des biens du patrimoine mondial et dans quelle mesure ils sont issus des communautés locales.

		Issus des communautés locales %	Issus d'ailleurs %
6.1.6.1	Hommes	50 %	50 %
6.1.6.2	Femmes	50 %	50 %
		Total 100 %	Total 100 %

6.1.7 - Les ressources humaines disponibles sont-elles suffisantes pour gérer le bien du patrimoine mondial ?

Les ressources humaines sont **en partie adaptées** aux besoins de la gestion du bien du patrimoine mondial.

6.1.8 - Concernant les besoins en matière de gestion du bien du patrimoine mondial, veuillez évaluer la disponibilité des professionnels dans les disciplines suivantes

Conservation	Bonne disponibilité
Durabilité environnementale	Bonne disponibilité
Participation et inclusion des communautés	Bonne disponibilité
Préparation aux risques	Bonne disponibilité
Renforcement des compétences et éducation	Bonne disponibilité
Administration	Bonne disponibilité
Recherche et suivi	Bonne disponibilité
Sensibilisation et communication des informations publiques	Bonne disponibilité
Marketing et promotion	Bonne disponibilité
Interprétation	Bonne disponibilité
Gestion des visiteurs / tourisme	Bonne disponibilité
Gardiennage, police	Bonne disponibilité

6.1.9 - Pour la gestion du bien du patrimoine mondial, veuillez noter la disponibilité de formations dans les disciplines énumérées

Conservation	Bonne disponibilité
Durabilité environnementale	Bonne disponibilité
Participation et inclusion des communautés	Bonne disponibilité
Préparation aux risques	Bonne disponibilité
Renforcement des capacités et éducation	Bonne disponibilité
Administration	Bonne disponibilité
Recherche et suivi	Bonne disponibilité
Sensibilisation et communication des informations publiques	Bonne disponibilité
Marketing et promotion	Bonne disponibilité
Interprétation	Bonne disponibilité
Gestion des visiteurs/tourisme	Bonne disponibilité

6.1.10 - La Stratégie de renforcement des capacités du patrimoine mondial a-t-elle été utilisée pour le bien ?

La Stratégie de renforcement des capacités du patrimoine mondial **n'a pas été utilisée.**

6.1.11 - Si la Stratégie de renforcement des capacités du patrimoine mondial a été utilisée, décrivez brièvement les mesures prises.**6.1.12 - Existe-t-il des plans ou programmes de renforcement des compétences sur site pour développer l'expertise locale et permettre le transfert des compétences pour la conservation et la gestion du bien du patrimoine mondial ?**

Un plan ou programme **local** de renforcement des compétences est en place et totalement mis en œuvre ; **toutes les compétences techniques sont transmises** à ceux qui gèrent le bien localement.

6.1.13 - Commentaires, conclusions et/ou recommandations concernant les ressources humaines, l'expertise et la formation**7. Études scientifiques et projets de recherche****7.1 - A-t-on une connaissance appropriée (scientifique ou traditionnelle) des valeurs et attributs du bien du patrimoine mondial permettant de soutenir la planification, la gestion et le processus décisionnel afin d'assurer le maintien de la valeur universelle exceptionnelle ?**

La connaissance des valeurs et attributs du bien du patrimoine mondial est **appropriée.**

7.2 - Un programme de recherche est-il prévu dans le périmètre du bien pour répondre aux besoins de la gestion et/ou pour améliorer la compréhension de la valeur universelle exceptionnelle ?

Il y a une **recherche considérable**, mais **elle n'est pas axée sur les besoins** de la gestion et/ou l'amélioration de la compréhension de la valeur universelle exceptionnelle.

7.3 - Les résultats des programmes de recherche sont-ils librement disponibles et diffusés ?

Les résultats de la recherche **sont largement diffusés avec une sensibilisation active** des communautés locales et des publics nationaux et internationaux.

7.4 - Commentaires, conclusions et/ou recommandations concernant les études scientifiques et les projets de recherche

Des journées d'études sont organisées et des publications sont élaborées. L'université de Bordeaux Montaigne dispose de laboratoires de recherche. L'apport des sociétés savantes et des érudits locaux est important et reconnu. Le réseau d'associations du patrimoine se renforce.

8. Éducation, information et sensibilisation**8.1 - Veuillez évaluer le degré de connaissance et de compréhension de l'existence et des motifs d'inscription du bien du patrimoine mondial parmi les groupes suivants**

Communautés locales	Bonne sensibilisation
Autorités locales, municipales	Bonne sensibilisation
Peuples autochtones	Sans objet
Propriétaires fonciers	Sensibilisation moyenne
Femmes	Sans objet
Jeunes/enfants	Bonne sensibilisation
Chercheurs	Sensibilisation moyenne
Visiteurs locaux	Sensibilisation moyenne
Touristes nationaux/internationaux	Bonne sensibilisation
Secteur du tourisme	Bonne sensibilisation
Entreprises et industries locales	Sensibilisation faible
ONG	Sensibilisation moyenne
Autres groupes spécifiques	Sans objet
Si vous avez choisi « Autres groupes spécifiques », précisez :	

8.2 - Le bien dispose-t-il d'un/de programme(s) d'éducation sur le patrimoine pour les enfants et/ou les jeunes contribuant à mieux faire comprendre le patrimoine, promouvoir la diversité et encourager le dialogue interculturel ?

Il existe un **programme planifié et efficace d'éducation et de sensibilisation** des enfants et des jeunes qui contribue à la protection du bien du patrimoine mondial.

8.3 - Quel est le public ciblé par les programmes d'éducation et de sensibilisation sur le bien ?

Communautés locales
Jeunes/enfants
Visiteurs locaux

8.4 - Veuillez noter le caractère plus ou moins adapté des installations suivantes destinées aux visiteurs, en ce qui concerne l'éducation, l'information, l'interprétation et la sensibilisation au bien du patrimoine mondial

Centre d'accueil des visiteurs	Moyennement adaptée
Musée de site	Bien adaptée
Kiosques d'information	Bien adaptée
Visites guidées	Bien adaptée
Sentiers/itinéraires	Bien adaptée
Documents d'information papier	Moyennement adaptée
Informations en ligne (site web, réseaux sociaux, etc.)	Moyennement adaptée
Transports	Bien adaptée
Autre	Non nécessaire
Si vous avez choisi « Autre », précisez	

8.5 - Commentaires, conclusions et/ou recommandations concernant l'éducation, l'information et la sensibilisation

9. Gestion des visiteurs

9.1 - Estimez le nombre de visiteurs annuel (visiteurs nationaux et internationaux compris) depuis le dernier Rapport périodique

6,4 millions de nuitées marchandes / 4,63 millions de nuitées marchandes / 3,75 millions de nuitées marchandes / 6,35 millions de nuitées marchandes /

1,75 millions d'entrées dans les lieux culturels (musées et lieux d'expositions) / 1,12 millions d'entrées dans les lieux culturels (musées et lieux d'expositions) /

9.2 - Sources d'information utilisées pour rassembler les statistiques de fréquentation

Billets d'entrée et inscriptions

Lieux d'hébergement

9.3 - Quelle est la durée moyenne d'une visite sur le site du patrimoine mondial ?

Un séjour de plus de quatre nuitées

9.4 - Veuillez indiquer les sources d'information

Le nombre de nuitées marchandes est fourni par les chiffres de la taxe de séjour à l'échelle des 28 communes de la métropole sachant que la majorité des lits se trouvent dans le périmètre de Bordeaux, port de la Lune et qu'il est difficile de venir à Bordeaux en évitant le centre historique. Le nombre d'entrées dans les musées et lieux d'exposition est issu des établissements eux-mêmes.

9.5 - Quelles sont les dépenses moyennes approximatives des visiteurs par jour (Estimez la dépense en dollars des États-Unis) ?

120 / 50 / 5 / 15 / 0 / 2 /

9.6 - Veuillez indiquer les sources d'information

Le calcul a été fait sur la base du prix moyen d'une nuit d'hôtel, de 2 repas au restaurant, nuancé par le fait qu'une partie des visiteurs privilégient la restauration rapide, le forfait transport collectif au tarif journalier de TBM, la moyenne pour une entrée dans un musée ou lieu d'exposition.

9.7 - Le système/plan de gestion du bien du patrimoine mondial intègre-t-il une stratégie, avec un plan d'actions, pour gérer le flux de visiteurs, l'activité touristique et ses impacts économiques, socioculturels et environnementaux ?

Il y a une stratégie planifiée et efficace de gestion du flux de visiteurs, de l'activité touristique et de ses impacts sur le bien du patrimoine mondial.

9.8 - Commentaires concernant la réponse fournie à la question 9.7 ci-dessus

Bordeaux métropole dispose d'une feuille de route 2022-2026 intitulée " Bâtir ensemble une destination reconnue de tourisme responsable" qui s'appuie sur 4 axes stratégiques : - accompagner l'offre touristique bordelaise dans sa transition responsable, - placer l'habitant au coeur de la vie touristique, - développer les rencontres professionnelles et les grands événements à impact positif pour le territoire, - piloter le développement économique du tourisme de manière soutenable.

9.9 - L'utilisation du bien par les visiteurs est-elle gérée de manière efficace pour préserver la valeur universelle exceptionnelle du bien ?

L'usage par les visiteurs du bien du patrimoine mondial est géré efficacement et n'affecte pas sa valeur universelle exceptionnelle.

9.10 - L'efficacité de la gestion du tourisme est-elle régulièrement contrôlée ?

Oui, avec un autre système

Si vous utilisez un autre système, précisez :

Bilan annuel

9.11 - Comment le secteur du tourisme coopère-t-il avec la gestion du site pour enrichir les expériences du visiteur et préserver la valeur universelle exceptionnelle du bien du patrimoine mondial ?

Il y a une bonne coopération entre les responsables du bien du patrimoine mondial et l'industrie touristique pour mettre en avant la valeur universelle

exceptionnelle et enrichir l'appréciation des visiteurs.

9.12 - Comment les informations sur la valeur universelle exceptionnelle du bien sont-elles présentées et interprétées ?

La présentation et l'interprétation de la valeur universelle exceptionnelle du bien **sont acceptables mais pourraient être améliorées.**

9.13 - Dans combien d'emplacements l'emblème du patrimoine mondial est-il exposé au sein du bien ?

Dans **beaucoup d'emplacements** et **facilement visible** par les visiteurs.

9.14 - Comment les revenus du tourisme/apportés par les visiteurs (droits d'entrée, permis) contribuent-ils à la gestion du bien du patrimoine mondial ?

Aucun droit d'entrée **n'est collecté.**

9.15 - Existe-t-il des initiatives locales de tourisme durable ?

Oui

Si vous avez répondu « Oui », précisez

cf 9.8

9.16 - Les bénéfices du tourisme sont-ils partagés avec les communautés locales ?

Oui

Si vous avez répondu « Oui », précisez :

Emplois directs et indirects

9.17 - Commentaires, conclusions et/ou recommandations concernant la gestion des visites du bien du patrimoine mondial

La ville a déjà pris des mesures pour contrôler et freiner le développement de l'offre de meublés de tourisme en demandant compensation 1 logement conventionnel à créer pour 1 logement touristique créé et Bordeaux métropole pilote l'élaboration d'un schéma directeur de développement de l'hébergement touristique dans un objectif de répartir l'offre de manière raisonnée et raisonnable.

10. Suivi

10.1 - Existe-t-il un programme de suivi dans le périmètre du bien qui soit axé sur les besoins de la gestion et/ou sur une meilleure compréhension de sa valeur universelle exceptionnelle ?

Il existe un **programme de suivi complet et intégré** portant sur les besoins de la gestion et/ou l'amélioration de la compréhension de la valeur universelle exceptionnelle.

10.2 - Les informations nécessaires sont-elles disponibles pour définir des indicateurs clés de mesure de l'état de conservation et sont-elles utilisées pour contrôler de quelle manière la valeur universelle exceptionnelle du bien est maintenue ?

Les informations sur les valeurs du bien du patrimoine mondial sont **appropriées et des indicateurs clés ont été définis** pour mesurer l'état de conservation et **sont utilisés pour mesurer** le maintien de la valeur universelle exceptionnelle du bien.

10.3 - Des indicateurs clés sont-ils définis et en place pour les aspects principaux suivants du bien ?

	Importance des indicateurs de suivi	Sans objet	Pas d'indicateurs	Indicateurs définis mais pas encore en usage	Indicateurs définis et utilisés depuis le dernier cycle de soumission de Rapports périodiques
10.3.1	État de conservation				×
10.3.2	Efficacité du système de gestion				×
10.3.3	Système de gouvernance	×			
10.3.4	Synergie appropriée avec les autres désignations de conservation				×
10.3.5	Contribution au développement durable				×
10.3.6	Renforcement des capacités	×			

10.4 - Commentaires concernant les indicateurs clés adoptés pour le bien

Les documents d'urbanisme que sont le PLUi et le PSMV, principaux outils de gestion du site inscrit sur la Liste du patrimoine mondial, sont pourvus d'indicateurs de suivi. D'autres données cartographiques sont cependant nécessaires pour assurer une bonne évaluation des évolutions du site et leurs mises à jour sont disponibles en open data sur le site de Bordeaux Métropole. Des indicateurs photographiques offrent une évaluation sensible des transformations.

10.5 - Veuillez noter le niveau de participation des groupes suivants au suivi :

Gestionnaires et personnel du patrimoine mondial	Bonne participation
Autorités locales, municipales	Bonne participation
Communautés locales	Participation moyenne
Peuples autochtones	Sans objet
Propriétaires fonciers	Peu de participation
Femmes	Sans objet

Chercheurs	Bonne participation
Secteur du tourisme	Bonne participation
Entreprises et industries locales	Aucune participation
ONG	Sans objet
Autres groupes spécifiques	Sans objet
Si vous avez choisi « Autres groupes spécifiques », veuillez préciser :	

10.6 - L'État partie a-t-il mis en œuvre les recommandations appropriées du Comité du patrimoine mondial (Aller au début du chapitre 3 pour le [lien vers les rapports sur l'état de conservation](#) de la base de données du Centre du patrimoine mondial sur l'état de conservation) ?

La mise en œuvre est en cours.

10.7 - Commentaires concernant la mise en œuvre des recommandations du Comité du patrimoine mondial

Le repérage des éléments de patrimoine des bassins à flot a abouti à leur protection dans le plan local d'urbanisme dès 2012 et au titre des monuments historiques le 14 février 2023.

10.8 - Commentaires, conclusions et/ou recommandations concernant le suivi

11. Évaluation des principaux besoins de gestion

11.1 - Évaluation des besoins de gestion

5.3	Système de gestion/Plan de gestion	
5.3.5	La Recommandation concernant le paysage urbain historique de 2011 a été partiellement utilisée pour développer les politiques et bonnes pratiques de protection du bien	X
5.3.7	Le document d'orientation sur les impacts du changement climatique a été partiellement utilisé pour le bien	X
5.3.9	La Stratégie pour réduire les risques liés aux catastrophes sur les biens du patrimoine mondial a été partiellement utilisée pour ce bien	X
5.3.17	<ul style="list-style-type: none"> Le système de gestion du bien contribue de manière limitée à l'égalité des genres Le système de gestion du bien contribue de manière limitée aux droits de l'homme par l'intégration d'une approche fondée sur ceux-ci Le système de gestion du bien ne contribue pas à la prévention des conflits, en respectant la diversité culturelle dans le périmètre et à proximité des biens du patrimoine 	
6.1	Financement	
6.1.3	Le budget dont on dispose est acceptable , mais pourrait être augmenté ultérieurement afin de répondre entièrement aux besoins de la gestion pour ce bien du patrimoine mondial	X
6.1.7	Les ressources humaines sont en partie adaptées aux besoins de la gestion du bien du patrimoine mondial	X
6.1.10	La Stratégie de renforcement des capacités du patrimoine mondial n'a pas été utilisée pour ce bien du patrimoine mondial	X
7	Études scientifiques et projets de recherche	
7.2	Il y a une recherche considérable menée dans le périmètre du bien du patrimoine mondial, mais elle n'est pas axée sur les besoins de la gestion et/ou l'amélioration de la compréhension de la valeur universelle exceptionnelle	X
9	Gestion des visiteurs	
9.12	La présentation et l'interprétation de la valeur universelle exceptionnelle du bien sont acceptables mais pourraient être améliorées	X

Veuillez sélectionner 1 points supplémentaires

Please save this question to reflect changes

12. Résumé et conclusions

12.1. Tableau récapitulatif - Facteurs affectant le bien

12.1.1 - Résumé - Facteurs affectant le bien

4.1	Habitat et développement
-----	--------------------------

4.1.1	Habitat	Le projet urbain de Bordeaux prévoit la reconversion des friches industrielles et portuaires et certaines parcelles de cet ensemble urbain peuvent faire l'objet de construction neuve avec un potentiel impact sur l'unité urbaine et architecturale.	Contrôle des permis de construire et préparation en amont avec le recours au Comité local Unesco Bordeaux	En plus des procédures prévues par la loi française par secteur de projet ne réunion mensuelle du Comité Local UNESCO Bordeaux à laquelle l'architecte des bâtiments de France est présent.	Action continue depuis sa mise en place des 2009	Ville de Bordeaux	Néant
-------	---------	--	---	---	--	-------------------	-------

4.2 Infrastructures de transport

4.2.1	Infrastructures de transport de surface	L'implantation d'un transport par câble pourrait brouiller la lisibilité du fleuve et sa courbe, ses berges, sa largeur, la qualité visuelle des quais de la rive gauche, l'harmonie entre les lignes horizontales de la façade des quais et du fleuve.	Etude d'impact patrimonial à lancer sur la base du tracé qui sera défini	Le suivi se fait en lien direct avec les services de Bordeaux métropole	Réserves du Comité Local UNESCO Bordeaux sur le site de la concertation 10/02/2023 Réponse sur le tracé pour lancement étude d'impact attendue en sept /23	Bordeaux métropole/ Ville de Bordeaux/ Direction régionale des affaires culturelles Nouvelle-Aquitaine	Le projet est au stade d'étude et aucune décision n'est encore validée.
-------	---	---	--	---	--	--	---

4.3 Ouvrages à grande échelle ou infrastructures de services

4.3.2	Infrastructures liées aux énergies renouvelables	L'effet cumulé du déploiement de panneaux solaires en toiture pourrait produire une dégradation de l'unité urbaine et architecturale.	Contrôle des demandes d'autorisation,	Suivi par l'instruction collégiale des demandes	Action continue	Ville de Bordeaux/ Bordeaux métropole/ Unité départementale de l'architecture et du patrimoine via l'architecte des bâtiments de France	Néant
-------	--	---	---------------------------------------	---	-----------------	---	-------

4.9 Autres activités humaines

4.9.5	Terrorisme	La ville portuaire : les éléments identitaires liés au caractère fluvial et maritime du site (l'utilisation du fleuve, la présence de bateaux, l'accueil des grands voiliers, la fête du fleuve, le marnage, l'espace du fleuve).	Des blocs stop ont été installés pour protéger certains espaces publics dont les quais en application des directives nationales en matière de prévention du risque terroriste. Application du Plan Vigipirate lorsqu'il est activé.	National et local	Dépend des directives nationales	Services de l'Etat, Préfecture, Police-armée, services municipaux et métropolitains	Une étude réalisée visant à remplacer les dispositifs de type bloc Stop installés pour protéger les quais de Bordeaux par d'autres dispositions architecturales et paysagères a été présentée au Comité Local UNESCO Bordeaux le 17/06/2022.
-------	------------	---	---	-------------------	----------------------------------	---	--

4.10 Changement climatique/problèmes météorologiques

4.10.2	Inondations	Impact potentiel sur les immeubles	Plan de prévention du risque d'inondation	Services de l'Etat, de la Ville et de la Métropole	Imprévisible	Bordeaux métropole, Services de l'Etat (DDTM 33), Communes de la métropole	Les prévisions sur le changement climatiques alertent sur les risques d'inondation qui s'accroissent.
--------	-------------	------------------------------------	---	--	--------------	--	---

Résumé - Facteurs affectant le bien **complété**

12.2. Tableau récapitulatif 2 – Besoins en matière de gestion

12.2.1 - Résumé - Besoins en matière de gestion

5.3	Système de gestion/Plan de gestion				
	Actions	Calendrier	Organisation chef de file (et autres organismes engagés)	Informations / commentaires supplémentaires	
5.3.5	La Recommandation concernant le paysage urbain historique de 2011 a été partiellement utilisée pour développer les politiques et bonnes pratiques de protection du bien	Approfondir les pistes d'utilisation de cette Recommandation	Prochaine révision du plan d'actions complémentaires au plan de gestion	Ville de Bordeaux/Bordeaux métropole	Néant

5.3.7	Le document d'orientation sur les impacts du changement climatique a été partiellement utilisé pour le bien	Approfondir les pistes d'utilisation de ce document	Prochaine révision du plan d'actions complémentaires au plan de gestion	Ville de Bordeaux/Bordeaux métropole	Néant
5.3.9	La Stratégie pour réduire les risques liés aux catastrophes sur les biens du patrimoine mondial a été partiellement utilisée pour ce bien	Approfondir les pistes d'utilisation de ce document	Prochaine révision du plan d'actions complémentaires au plan de gestion	Ville de Bordeaux/Bordeaux métropole	Néant

6.1	Financement				
6.1.3	Le budget dont on dispose est acceptable , mais pourrait être augmenté ultérieurement afin de répondre entièrement aux besoins de la gestion pour ce bien du patrimoine mondial	Les budgets sont votés annuellement et les besoins sont pris en compte. Des budgets nouveaux sont susceptibles d'être alloués pour répondre aux besoins émergents notamment en lien avec la future opération d'aménagement pour le centre ancien.	Concertation lancée à l'automne 2023	Bordeaux métropole/Ville de Bordeaux	Néant
6.1.7	Les ressources humaines sont en partie adaptées aux besoins de la gestion du bien du patrimoine mondial	Le bien représente 1715 ha et même si la gestion est satisfaisante, de nouvelles ressources permettraient de mettre en place des stratégies dédiées. Une assistante a été recrutée en partie pour assurer le secrétariat des réunions liées à la gestion.	Arrivée de l'assistante au 1/08/2023	Bordeaux métropole/Ville de Bordeaux	Néant
6.1.10	La Stratégie de renforcement des capacités du patrimoine mondial n'a pas été utilisée pour ce bien du patrimoine mondial	Mieux faire connaître cette stratégie.	à moyen terme	Bordeaux métropole/Ville de Bordeaux	Néant

7	Études scientifiques et projets de recherche				
7.2	Il y a une recherche considérable menée dans le périmètre du bien du patrimoine mondial, mais elle n'est pas axée sur les besoins de la gestion et/ou l'amélioration de la compréhension de la valeur universelle exceptionnelle	Pas nécessaire	Sans objet	Sans objet	Néant

9	Gestion des visiteurs				
---	------------------------------	--	--	--	--

9.12	La présentation et l'interprétation de la valeur universelle exceptionnelle du bien sont acceptables mais pourraient être améliorées	Renforcer la présentation du bien et l'interprétation de la VUE dans le cadre des actions de médiation et de communication	à moyen terme	Bordeaux métropole/ville de Bordeaux	Néant
------	---	--	---------------	--------------------------------------	-------

Résumé - Besoins en matière de gestion complété

12.3. Conclusions finales sur l'état de conservation du bien

12.3.1 - Compte tenu de l'analyse faite à travers ce rapport, quel est l'état actuel d'authenticité du bien du patrimoine mondial?

L'authenticité du bien du patrimoine mondial a été **préservée**.

12.3.2 - Compte tenu de l'analyse faite à travers ce rapport, quel est l'état actuel d'intégrité du bien du patrimoine mondial?

L'intégrité du bien du patrimoine mondial a été **préservée**.

12.3.3 - Compte tenu de l'analyse faite à travers ce rapport, quel est l'état actuel de la valeur universelle exceptionnelle du bien du patrimoine mondial?

La valeur universelle exceptionnelle du bien a été **préservée**.

12.3.4 - Quel est l'état actuel des autres valeurs du bien ?

D'autres valeurs culturelles et/ou naturelles importantes et l'état de conservation du bien du patrimoine mondial sont **intacts**.

12.3.5 - Commentaires, conclusions et/ou recommandations concernant l'état de conservation du bien

13. Impact de l'inscription au patrimoine mondial

13.1 - Veuillez évaluer l'impact du statut de patrimoine mondial sur chacun des points suivants

Conservation	Très positif
Recherche et suivi	Très positif
Efficacité de la gestion	Très positif
Qualité de vie des communautés locales et groupes autochtones	Positif
Reconnaissance	Très positif
Éducation	Pas d'impact
Aménagement d'infrastructures	Positif
Financement du bien	Positif
Coopération internationale	Très positif
Soutien politique pour la conservation	Très positif
Cadre juridique/de politique générale pour la conservation	Très positif
Promotion	Très positif
Coordination institutionnelle	Positif
Sécurité	Pas d'impact
Égalité des genres	Pas d'impact
Services/avantages pour les communautés locales au niveau de l'écosystème	Pas d'impact
Inclusion sociale et équité et renforcement des opportunités pour tous, indépendamment de l'âge, du sexe, du handicap, de l'origine ethnique ou géographique, de la religion ou de la situation économique ou autre	Pas d'impact
Promotion d'un développement économique local inclusif et amélioration des moyens de subsistance	Pas d'impact
Contribution à la prévention des conflits, en respectant la diversité culturelle sur le périmètre et à proximité des biens du patrimoine	Pas d'impact
Autre	Sans objet
Si vous avez choisi « Autre », précisez :	

13.2 - Commentaires, conclusions et/ou recommandations concernant le statut de patrimoine mondial et ses impacts

14. Bonnes pratiques de mise en œuvre de la *Convention du patrimoine mondial*

14.1 - Exemple de bonne pratique de protection, d'identification, de conservation ou de gestion du bien du patrimoine mondial

14.2 - Définissez les sujets couverts par cet exemple de bonne pratique au niveau du bien

15. Évaluation de l'exercice de soumission de Rapports périodiques

15.1. Pertinence de l'exercice de soumission des Rapports périodiques

15.1.1 - Le processus de soumission des Rapports périodiques a-t-il amélioré la compréhension des points suivants ?

Le concept de valeur universelle exceptionnelle.

La valeur universelle exceptionnelle du bien.

Le concept d'intégrité et/ou d'authenticité.

L'intégrité et/ou l'authenticité du bien.

L'efficacité de la gestion du bien pour en maintenir la valeur universelle exceptionnelle.

Le suivi et l'établissement de rapports.

15.1.2 - Veuillez noter le suivi apporté aux conclusions et recommandations du précédent exercice de soumission des Rapports périodiques par les entités suivantes

État partie	Bon suivi
Gestionnaires de sites	Bon suivi
Centre du patrimoine mondial	Bon suivi
Organisations consultatives (ICOMOS, UICN, ICCROM)	Bon suivi

15.2. Utilisation des données

15.2.1 - Comment les autorités responsables du bien prévoient-elles d'utiliser les données enregistrées à l'occasion de ce cycle de Rapports périodiques ?

Sensibilisation

Promotion

15.2.2 - Commentaires sur l'utilisation des données de ce cycle de soumission des Rapports périodiques

Le Rapport périodique va permettre de communiquer autour du bien et de sa gestion par les autorités et services concernés, afin de réaffirmer l'engagement dans la préservation et la valorisation de la VUE et de renforcer la mobilisation autour de ce patrimoine universel et exceptionnel : communiqué de presse, déclinaison internet.

15.3. Délais et ressources

15.3.1 - Entités ayant participé au remplissage de ce questionnaire en ligne (cocher autant de cases que nécessaire)

Institutions gouvernementales chargées du patrimoine culturel et naturel.

Gestionnaire/coordonateurs/personnel du site.

Personnel d'autres biens du patrimoine mondial.

Experts extérieurs

15.3.2 - L'équilibre entre les genres a-t-il été respecté et appliqué dans le remplissage du présent questionnaire ?

L'équilibre entre les genres est explicitement **intégré et efficacement mis en œuvre** dans le processus.

15.3.3 - Avez-vous eu suffisamment de temps (environ dix mois) pour recueillir les informations nécessaires et remplir ce questionnaire ?

Oui

15.3.4 - Estimez le temps (heures de travail) nécessaire pour remplir ce questionnaire

25h / 5h / 25h /

15.3.5 - Avez-vous mobilisé des ressources supplémentaires pour remplir ce questionnaire ?

		Non	Oui
15.3.5.1	Ressources humaines	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
15.3.5.2	Ressources financières pour l'organisation des réunions de consultation/formations	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

15.4. Format et contenu du Rapport périodique

15.4.1 - Quel était le degré d'accessibilité des informations requises pour compléter ce questionnaire ?

La totalité des informations requises était accessible.

15.4.2 - Le questionnaire était-il facile à utiliser et clair à comprendre ?

		Très difficile	Difficile	Facile	Très facile
15.4.2.1	Facilité d'utilisation du questionnaire			X	
15.4.2.2	Clarté des questions		X		

15.4.3 - Suggestions pour améliorer le questionnaire du Rapport périodique

15.5. Formation et conseils

15.5.1 - Veuillez évaluer le soutien des entités suivantes en matière de formation et de conseils pour compléter le questionnaire

Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO	Sans objet
UNESCO (autres secteurs/bureaux hors-siège)	Sans objet
Commission nationale pour l'UNESCO	Sans objet
ICOMOS international	Sans objet
UICN international	Sans objet
ICCROM international/régional	Sans objet
ICOMOS national/régional	Pas de soutien
UICN national/régional	Sans objet

15.5.2 - Veuillez évaluer le niveau d'aide reçu des entités suivantes pour remplir le questionnaire du Rapport périodique

Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO	Sans objet
Représentant de l'État partie (Point focal national)	Bon soutien
Autres secteurs de l'UNESCO (par ex. bureaux hors siège)	Sans objet
Commission nationale pour l'UNESCO	Pas de soutien
ICOMOS international	Sans objet
ICCROM international/régional	Sans objet
ICOMOS national/régional	Pas de soutien
UICN national/régional	Sans objet
UICN international	Sans objet

15.5.3 - Les sources de formation en ligne sur la soumission de Rapports périodiques, préparées par le Centre du patrimoine mondial, vous ont-elles aidé à remplir ce questionnaire ?

Non

15.5.4 - Veuillez fournir d'autres commentaires sur les ressources de formation en ligne et les changements que vous aimeriez voir mise en œuvre.

15.6. Actions qui exigeront un examen formel du Comité du patrimoine mondial

15.6.1 - Résumé des actions qui exigeront un examen formel du Comité du patrimoine mondial

Pas d'éléments proposés pour mise à jour.

15.7. Commentaires, conclusions et/ou recommandations concernant l'évaluation de l'exercice de soumission des Rapports périodiques

15.7.1 - Veuillez fournir des commentaires, conclusions et/ou recommandations concernant l'évaluation de l'exercice de soumission des Rapports périodiques

15.7.2 - Merci d'avoir répondu à toutes les questions. Nous vous invitons à contacter votre Point focal pour qu'il/elle valide et envoie le questionnaire au Centre du patrimoine mondial.